

**Compte-rendu succinct
du Conseil Municipal
du lundi 18 novembre 2019**

Madame le Maire ouvre la séance à 19 h 05.

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2019

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du lundi 7 octobre 2019

Le procès-verbal de la séance du lundi 7 octobre 2019 est approuvé à l'unanimité des votants.

FINANCES

1- Contrat Vendée Territoires – Réhabilitation de la salle omnisport de Largeteau – Sollicitation d'une aide financière du Département

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- charge Madame le Maire de solliciter l'aide financière du Département de la Vendée pour l'opération de réhabilitation de la salle omnisport de Largeteau,
- autorise Madame le Maire à signer tout document à intervenir.

PERSONNEL COMMUNAL

2- Tableau des effectifs – Agent saisonnier

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- décide de créer d'un poste d'Adjoint Technique territorial à temps non complet, pour la période du 14 au 22 décembre 2019, sur l'indice brut 348, pour aider à la gestion de la patinoire qui sera installée place du Maréchal de Lattre de Tassigny, dans le cadre des animations de Noël,
- décide d'inscrire les crédits nécessaires au budget, selon l'indice de rémunération ci-dessus précisé.

3- Adhésion à la convention de participation pour le risque « prévoyance » et fixation du montant de la participation de la collectivité

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- autorise la Commune à adhérer à la convention de participation d'une durée de 6 ans avec TERRITORIA MUTUELLE, pour le risque « prévoyance » des agents, dans les conditions tarifaires exposées en séance,
- fixe le montant mensuel de la participation de la collectivité à 11,00 € bruts par agent, sur la base d'un temps complet,
- donne tout pouvoir à Madame le Maire pour la mise en œuvre de cette décision.

ECONOMIE

4- Avis du Conseil Municipal – Dérogation au repos dominical 2020

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée qui a donné, pour 29 votants, 26 voix pour et 3 absents, émet un avis favorable à l'ouverture des magasins de vente au détail de produits à prédominance alimentaire, les dimanches 20 et 27 décembre 2020.

Madame le Maire lève la séance à 19h30.